

Un cadre favorable au développement d'une agriculture urbaine

- Un fort potentiel agricole et paysager

Le sud de la commune est constitué de petites vallées calcaires et de la plaine alluviale de l'Yonne en aval de Joigny. Le nord et l'est de la commune sont occupés par des terrasses non calcaires.

Historiquement, le sud de la ville de Sens était investi par des cultures maraîchères. Les terres alluviales en faisaient un secteur propice à cette activité. Aujourd'hui, l'occupation des sols de la commune reste marquée par l'importance des terres agricoles malgré l'artificialisation des terres causée par l'extension urbaine. Cette couronne agricole, dépourvue d'éléments boisés et constituée de larges parcelles ceinture l'est de la ville. Les cultures céréalières (blé tendre, orge, maïs...) y sont prédominantes et s'étendent sur la partie nord et la partie Sud de la ville (*figure 2*).



Figure 1 : Passé agricole de la commune (2020 / 1950-65 IGN « Remonter le temps »)

La ville abrite **une quantité importante d'espaces verts et de zones naturelles**. L'agglomération compte 250 hectares de surfaces d'entretien dont 139 hectares sur la ville de Sens (13 hectares sur les chemins communaux et 126 hectares d'espaces verts). D'après le service Espaces verts, fortement impliqué dans le maintien, la préservation et la valorisation des espaces végétalisés, il y a **un énorme potentiel qui n'est pas exploité dans sa totalité**.

La trame verte et bleue de la ville est très développée. Il n'y a aucune difficulté à trouver de l'eau dans le secteur.

- Octobre 2021 -

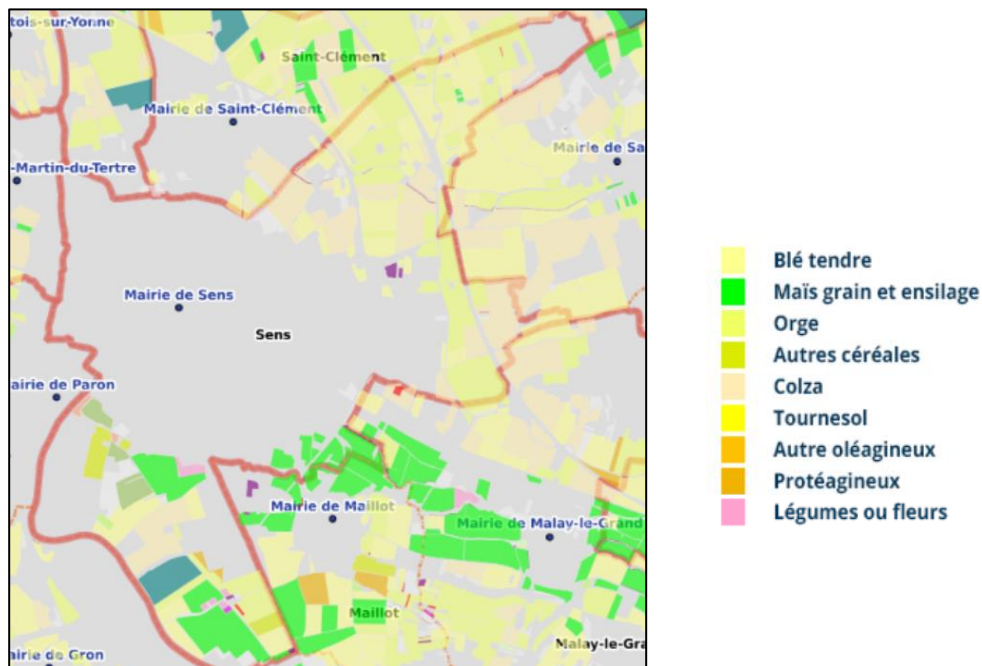


Figure 2 : Parcellaire agricole sur la commune (RPG 2018)

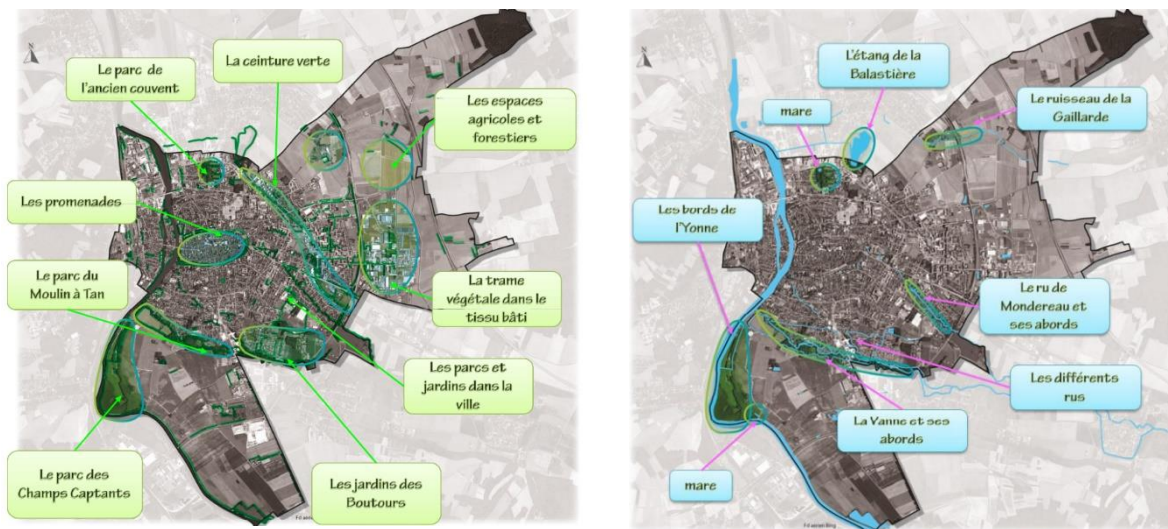


Figure 3 : Les composantes de la trame verte et bleue de la ville de Sens

Au sud de la ville s'étendent des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) abritant une biodiversité patrimoniale élevée.

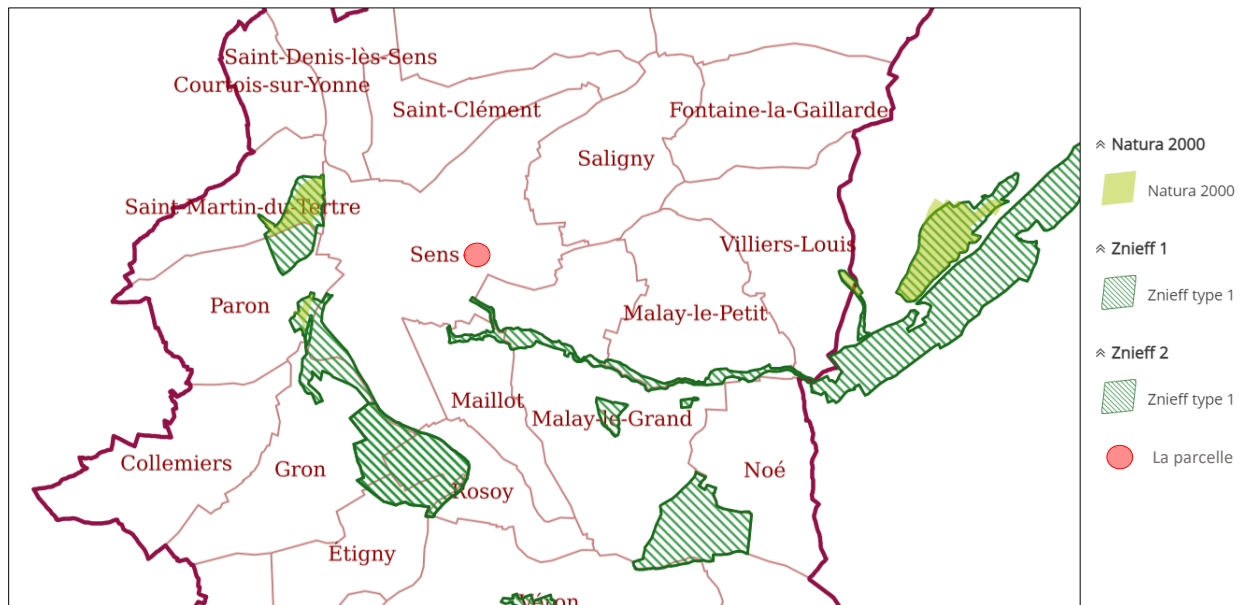


Figure 4 : Carte des Znieff et des zones Natura 2000 sur l'agglomération du grand sénonais (X'Map Cartographie)

Par sa dimension paysagère, le projet dans son ensemble contribuera à la densification végétale d'un tissu urbain dense, à la création de continuités écologiques avec la ceinture verte, composante de la trame verte de la commune et au développement de la biodiversité en ville.

L'intégration paysagère sera fortement liée au système professionnel de la structure. Pour permettre une meilleure intégration paysagère de l'ensemble des éléments qui composeront le foncier, il sera conseillé de favoriser les systèmes et les aménagements favorables à la biodiversité au sein de la microferme (paillage versus bâche plastique, agroforesterie versus coupe des arbres de hautes-tiges, pleine terre versus container, haies...).

- Une politique soutenant le maintien et le développement de l'activité agricole

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a entrepris l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et son volet Habitat (PLUi-H) dont l'adoption est prévue pour le deuxième semestre 2022.

Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) soutient le développement et le maintien de l'activité agricole sur le territoire. Un objectif fort de diminution du rythme de consommation des espaces agricoles et naturels de -50% par rapport à la période précédente ainsi que le développement du maraîchage y sont inscrits. Le PADD insiste d'une manière générale sur le rôle vivrier des espaces de lisière urbaine. Au sein de l'OAP « Paysage et environnement », la création d'une ceinture verte autour de Sens est explicitement fléchée.

- Octobre 2021 -

Depuis peu, la ville a entamé une démarche PAT (projet alimentaire territorial) dont un des objectifs sera de promouvoir la production locale et durable de denrées alimentaires.

Le projet « jardin Corneille » s'intègre dans les objectifs du PADD par la valorisation d'un espace vert non qualifié en un **espace totem**, support du développement de l'agriculture urbaine et participant au développement des circuits-courts de proximité. Il contribuera à promouvoir l'agriculture locale et le bien-manger en créant du lien entre urbains et ruraux.

- Un intérêt et une demande grandissante pour les espaces de nature

La préservation et le développement d'espaces de nature, supports d'animations pédagogiques est au cœur des enjeux du service Espaces verts de la ville.

Depuis 2003, le service Espaces verts a développé une activité d'animation nature. Un agent, embauché à temps complet, se déplace dans les écoles pour des activités de sensibilisation à l'environnement et reçoit chaque année 7 000 à 8 000 enfants au parc du moulin à Tan, espace vert emblématique de la ville.

La demande en **espaces de convivialité et nourriciers** est également importante. Sur les jardins familiaux des Boutoures comprenant 154 parcelles et accueillant une centaine de locataires, 60 foyers sont actuellement en attente d'une parcelle.

Par la valorisation d'un espace public, le projet répond à une demande des habitants en espaces verts qualifiés, lieux de rencontres et de partage de connaissance. Le développement d'une activité de services (pédagogie, atelier, formation) pourrait être une piste pour la future ferme urbaine.